

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS6951

présenté par

M. Dharréville, M. Monnet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -
NUPES

ARTICLE 7

A l'alinéa 41, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« douze ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à maintenir les départs à 52 ans pour les catégories super-actives de la fonction publique